



CMCAS CLERMONT – LE PUY

Retour sur le Bureau du 04 mars 2021

En Visio-conférence

Actualité des Activités Sociales

Le Président nous a fait un point succinct en début de séance :

Le contexte sanitaire impacte toujours nos activités dans les SLVie, les Lieux de vie et dans notre CMCAS.

Depuis fin février, les bénéficiaires peuvent être accueillis dans les antennes de CMCAS (dans le respect des gestes barrière) pour le traitement des dossiers complexes les mardis ou les jeudis. Pour cela, les bénéficiaires peuvent prendre RDV par téléphone auprès des Techniciennes Conseils et Promotions des antennes CMCAS.

Le journal CMCAS de Mars 2021 est chez l'imprimeur et il arrivera chez vous fin Mars

GRDF a envoyé les factures concernant les paiements des loyers de l'antenne de Clermont pour 2019, 2020 et 1er trimestre 2021. Les provisions comptable ont été réalisées ce qui va permettre de mettre au paiement les factures de 2019-2020 et de régulariser nos comptes.

Partenariats et Conventions

Toujours dans le cadre du développement des partenariats culturels, des conventions ont été validées à l'unanimité en Bureau avec la Mairie de Cournon d'Auvergne. Elle concernera l'accès la salle 'La Coloc', l'école de musique et le cinéma Gergovie. Celui-ci est en train de rentrer dans le réseau ACID partenaire de la CCAS pour la promotion des cinémas d'arts et d'essais, et surtout les premières œuvres de réalisateurs.

Une autre convention a été validée avec la mairie de Thiers. Elle concernera la programmation de la salle culturelle de Thiers et du musée de la coutellerie.

Les conventions avec les GAZELEC de Clermont et du Puy ont été validées à l'unanimité pour l'année 2021.

La convention avec l'association Robin des Fermes a été présentée et validée à l'unanimité en séance. Des informations vont suivre sur la manière de réaliser vos commandes sur le site internet de l'association avec 5% de réduction pour les bénéficiaires de la CMCAS. Les commandes seront à passer avant le lundi sur le site www.robindesfermes.org pour une livraison le jeudi de 16h à 18h au rdc à l'antenne CMCAS du Puy.

Lancement de la construction à Brives-Charensac

La commission Budget – Achat du 23 février 2021 a validé à l'unanimité de ses membres, le choix des entreprises qui réaliseront les travaux suite à l'appel d'offre, pour l'aménagement et la construction des futurs bureaux de l'antenne CMCAS à Brives-Charensac. Le choix s'est porté sur :

- Le lot terrassement VRD : Entreprise EYRAUD SARL pour un montant de 44 388,00 € TTC
- Le lot maçonnerie terrassement : Entreprise FAURE pour un montant de 59 115,46 € TTC
- Le lot charpente couverture zinguerie : Entreprise FAURE pour un montant de 21 074,86 € TTC
- Le lot menuiseries extérieures : Entreprise CHAPUIS pour un montant de 19 646,88 € TTC
- Le lot plâtrerie peinture faux-plafonds : Entreprise PEPIER CHARREL pour un montant de 46 280,40 € TTC
- Le lot revêtement de sols – faïences : Entreprise PINEL pour un montant de 11 820,48 € TTC
- Le lot plomberie sanitaire – VMC : Entreprise CROZE pour un montant de 33 916,46 € TTC
- Le lot électricité climatisation : Entreprise EECS SARL pour un montant de 15 018,83 € TTC

Le montant total des travaux s'élève à 251 261,37 € TTC.

Ces choix ont été validés par le Bureau, à son tour, à l'unanimité.

Concernant le projet de nouvelle antenne de Gerzat, le permis de construire a été accordé par la mairie de Gerzat et celui-ci est affiché sur le futur chantier.

L'architecte Etienne Astier travaille sur les appels d'offres pour la consultation des entreprises, qui va être lancée courant mars pour une validation de ceux-ci lors de la commission Budget-Achat de début avril 2021.

Projet de Brives-Charensac :



Motion des Administrateurs CMCAS concernant le remplacement de l'Assistante Sociale des unités ENEDIS, GRDF et UON des 4 départements auvergnats

Suite à la non-anticipation du remplacement de Mme LANNES, Assistante Sociale sur Clermont-Ferrand et afin que celui-ci se réalise au plus vite, en tenant compte du contexte sanitaire porteur de difficultés pour de plus en plus de salariés. Les membres du Bureau de la CMCAS se sont positionné à l'unanimité pour interpeler par une motion le CSE d'UON/RH, les Directeurs(trices) des unités utilisatrices et le SGE des IEG.

Pour plus d'infos, les administrateurs CGT de votre CMCAS :

Eric LAVAL, Rémi BRUYERE, Guy CHAPPELLE, Murielle GARNIER, François CHASTEL, José ANDRADES, Frédéric SEAUVE, Laure BAYER, Gérard CHARBONNIER, Christophe ARSAC, Georges CAZAL, Philippe GRIMAUD, Solanae BALICHARD, Frédéric POUGHEON, Roland DANI.

